Le D. I. C.
Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats
---
e-mail: collectif.dic@orange.fr
site: www.collectifledic.fr

Habitude et Tradition

Edito de Décembre 2022 (2/2)

Quelques mots et réflexions avant de ripailler en famille et entre amis en ces *traditionnelles* fêtes de fin d'année.
Les temps sont durs aujourd'hui. Le foie gras viendrait-il à manquer et le canard aussi ? Les prix vont-ils s'envoler ? C'est sûr. Et celui de la dinde ou de la poule farcies ?
La *tradition* de Noël, le 1er de l'An, les *habituelles* occasions festives pour se remémorer l'année qui s'achève et espérer une nouvelle année, toujours meilleure. Et, comme *d'habitude*, les *traditionnelles* bises et embrassades avec un sonore « *Bonané !* »

En 2022 à Vaylats : il s'est passé quoi, comme on dit ici ?
Sûrement beaucoup de choses. Certaines importantes ou insignifiantes, aussi.
L'autre question à se poser serait plutôt : qu'aurait-il dû se passer sur notre petite commune ? Le deuxième écrit de l'année, *habituellement* celui supposé du Maire si c'est lui qui l'écrit (?) - et ce n'est déjà pas si mal il n'en fait que deux par an, quel effort !! - le fameux édito de fin ou de début d'année devrait très faiblement nous éclairer. Petite lueur, à son *habitude*.

Alors, **qu'aurait-il dû se passer** de nouveau à Vaylats ?
Au minimum l'organisation d'une réunion publique ? Et bien non.
Voyons, c'est trop de boulot ! « *Hâtez-vous lentement et sans perdre courage vingt fois sur le métier…* » vous connaissez la suite bien sûr (N. *Boileau. L'Art poétique)*

Pourquoi une réunion publique ?

Pour entre autres :

- être en contact avec les administrés, commenter le bilan de cette municipalité, présenter les projets à venir, répondre aux questions en direct et au maire remplir sa mission de proximité dans un cadre d'une communication ad hoc.

- faire participer les élus du conseil municipal, les sortir de leur petit confort personnel et être un peu plus actif et communiquant que lors des séances du conseil municipal, au maire d'être un peu plus représentatif dans son rôle d'élu.
  Ça se fait généralement dans toutes les communes. Alors où est le problème ? Pourquoi la commune de Vaylats fait-elle exception ?
  Y aurait-il là un manque d'organisation, de volonté ou tout simplement de courage ? On le pense vraiment.

- expliquer de vive voix ce que cette municipalité compte faire avec la maison - dite Bach - puisque le maire s'en occupe activement depuis…2 ans ! Toujours rien, pas de réponse. Toute la commune sait que l'achat de cette maison, sans réflexion un tant soit peu approfondie et sans donner la moindre explication, est la preuve d'un manque de lucidité et de discernement assez flagrant.

- indiquer les raisons pour lesquelles rien n'est entrepris concernant la réfection ou la rénovation du toit de l'église du village. Ce n'est pas faute d'avoir alerté plusieurs fois la municipalité sur ce sujet. Stupide.

- expliquer pourquoi on laisse aller à l'abandon un peu partout sur des terrains de cette commune des carcasses de voiture rouiller, et autres objets divers et variés souiller et polluer le sol et le paysage. Le plus bel exemple de ce laxisme citoyen est le dépotoir à l'entrée du village toujours là, bientôt « fossilisé » lui aussi.

- ou tout simplement poser la question si cette municipalité compte rafraîchir l'extérieur de la mairie, après avoir à peu près fait le nécessaire à l'intérieur.
  Elle a bien besoin d'un sérieux ripolinage cette Mairie !

Nous sommes attentifs à la rédaction et au contenu en ligne de chaque compte-rendu mensuel de séance du conseil municipal. Allez voir et vous serez déjà informé sur les - ordre du jour - débat (il n'y a aucun débat, les votes sont à l'unanimité à chaque fois !) et décision.
Vous ne saurez pas qui est présent ou non à ces séances du CM, qui est représenté ou non, ce n'est pas noté. C'est bien une obligation de le stipuler pour l'envoi des délibérations à la préfecture, mais ce n'est pas repris sur le compte rendu à disposition des administrés. On a l'impression qu'il s'agit d'une réunion d'anonyme et clandestine.
Nous avons donc pu noter qu'en fin de séance il y a le grand moment des *Questions diverses.* Véritable fourre tout de sujets aussi différents les uns des autres - qui ont sûrement un intérêt - mais aucune réponse ou commentaire n'est communiqué nulle part ! En général une question est assez régulièrement suivie d'une réponse. Et bien non. Le tout se terminant par la fameuse phrase :

« *L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée* »

On a presque envie de rajouter qu'il n'y a peut-être pas que l'ordre du jour qui est vite épuisé !

La liste serait longue, la perte de temps conséquente et *le temps ne fait toujours rien à l'affaire*.

Ainsi va la vie dans notre petite commune où le courage, politique ou non, n'est pas la première qualité perceptible.
Les vieilles *habitude*s sont bien ancrées et les *traditions*, surtout orales, perdurent. En 2022 on se croirait cinquante ans en arrière.
A ce propos, qui a dit « *la tradition c'est le progrès dans le passé »*

Toute l'équipe du Collectif de Défense des Intérêts communaux de Vaylats vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous retrouvera, *comme d'habitude*, en 2023.

Le Collectif DIC